

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2436

2 octobre 2013

SOMMAIRE

GE Intelligent Platforms Europe S.A.	116882	Königinstrasse I S.à r.l.	116895
Grafhill Sàrl	116892	KPI III S.à r.l.	116894
Griffin Metropolitan S.à r.l.	116882	KPI S.à r.l.	116894
Hair Creative S.à r.l.	116882	KSAR Investment	116894
Hämelmaous S.A. & Cie, S.e.c.s.	116882	KTS Kensington Square Trust S.à r.l.	116895
HarbourVest VII-Venture S.à r.l.	116882	Lachenal Properties S.A.	116894
Hedland Holdings S.à r.l.	116889	La Française AM International	116895
Henderson Diversified Income (Luxem- bourg) S.à r.l.	116883	Landforse I SCA	116895
Hermes Equity S.A.	116883	Lazy Lane S.à r.l.	116927
Hermes Finance AG	116889	Lebaras B.V./S.à r.l.	116927
Hermes Trust Services S.à r.l.	116889	Lebaras B.V./S.à r.l.	116928
Hermes Trust Services S.à r.l.	116889	Lebaras Holding S.à r.l.	116893
HighBreed Capital Holding S.à r.l.	116883	Leggett & Platt Luxembourg Finance Company S.à r.l.	116889
Horizon Santé, S.à r.l.	116884	Luxair Immobilière S.à r.l.	116927
Horizon Santé TTNP, S.à r.l.	116883	Luxcos S.A.	116926
Horizon Special Santé, S.à r.l.	116884	LVC Consult Luxembourg S.A.	116927
I.C. Medical	116888	Marmalade S.A.	116926
Ikon S.A.	116926	Masa Investments S.à r.l.	116890
IRERE Industrial Holdings 1	116890	Matroplex Trading and Investments S.A.	116926
IRERE Industrial Holdings 2	116890	Matterhorn Holding & Cy S.C.A.	116888
Japan Beta Lula Central S.à r.l.	116884	QS GEO PEP II SCA SICAR	116917
JCF III Europe S. à r.l.	116890	QS Rep S.à r.l.	116928
JCF III Fidea Holdings S.à r.l.	116890	Real Estate Bridel S.A.	116926
J&F Invest S.A.	116883	Résidence de France Properties S.A.	116918
Jinkosolar (Luxembourg) Holdings S.à r.l.	116891	Savo S.A.	116917
Jürgen HOFFMANN S.à r.l.	116891	Setim S.A.	116892
Kachtan	116893	SFS Europe S.A.	116892
Kenmore European Ventures 3 S.à r.l. ..	116893	Sivato Holding S.à r.l.	116896
Kenmore European Ventures 4 S.à r.l. ..	116894	SO.GE.FER (Luxembourg) S.A.	116909
Kenmore European Ventures S.à r.l.	116893	Southern European Emergency Services S.à r.l.	116891
K.E.W. International GmbH	116891	SSCP Security Parent S.à r.l.	116927
Kings Street Retail S.à r.l.	116891	Stork Luxco S.à r.l.	116910
Knightrider S.à r.l.	116893		

GE Intelligent Platforms Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 105.114.

Der Jahresabschluss vom 1.1.2012 bis 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114720/10.

(130139020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Griffin Metropolitan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 118.939.

Par le présent avis, le gérant informe les tiers comme suit:

- "Griffin Investments Partners Holding S.à r.l.", l'associé unique de la Société, a modifié sa dénomination sociale en "GIPH S.à r.l.", avec effet au 13 Mai 2013.

Luxembourg, le 07 Août 2013.

David Dion

Gérant

Référence de publication: 2013114737/13.

(130139648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hämelmaous S.A. & Cie, S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-6466 Echternach, 18, rue de Mungenast.
R.C.S. Luxembourg B 107.479.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 août 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013114738/10.

(130139261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

HarbourVest VII-Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 110.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013114740/11.

(130139252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hair Creative S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 8, boulevard Marcel Cahen.
R.C.S. Luxembourg B 138.423.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAIR CREATIVE SARL

Référence de publication: 2013114751/10.

(130139854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Henderson Diversified Income (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 133.443.

Les statuts coordonnés au 30 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2013114743/11.

(130139382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hermes Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 165.182.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114744/9.

(130139627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

HighBreed Capital Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 23, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 166.574.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013114746/10.

(130139659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Horizon Santé TTNP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 560.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 164.499.

Les comptes annuels, pour la période du 3 novembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114747/11.

(130139466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

J&F Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 98.048.

G.T. Experts-Comptables Sàrl, inscrite au RCSL sous le numéro B 121917, dénonce avec effet immédiat le siège social
mis à disposition de la société J&F Invest S.A., siège social à L-2557 Luxembourg, 9 rue Robert Stumper, inscrite au RCSL
sous le numéro B 98048.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2013114786/13.

(130139769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Horizon Santé, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.439.334,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 164.492.

Les comptes annuels, pour la période du 3 novembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114748/11.

(130139732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Horizon Special Santé, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 124.007,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 165.577.

Les comptes annuels, pour la période du 22 novembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114749/11.

(130139465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 30.108.039,00.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 178.536.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Mitsubishi Corporation, a corporation incorporated and existing under the laws of Japan, having its head office at 3-1, Marunouchi 2-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo, 100-8086, Japan, and registered with the Registrar of the Tokyo Legal Affairs Bureau under number 0100-01-008771 (MC); and

- Nippon Yusen Kabushiki Kaisha, a Kabushiki Kaisha (stock company) established and existing under the laws of Japan, having its registered office at Yusen Building, 3-2, Marunouchi 2-chome, Chiyoda-ku, Tokyo, 100-0005, Japan, and registered with the Tokyo Legal Affairs Bureau under number 0100-01-023785 (NYK);

here represented by Ms. Euryale Didillon, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal on July 12, 2013.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are present or represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company established and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name "Japan Beta Lula Central S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178536, established pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 28, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The Company's share capital is set at one hundred eight thousand thirty United States Dollars (USD 108.030,00) represented by one hundred eight thousand thirty (108.030) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each.

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of thirty million nine United States Dollars (USD 30.000.009,00) to raise it from its present amount of one hundred eight thousand thirty United States Dollars (USD

108.030,00) to thirty million one hundred eight thousand thirty-nine United States Dollars (USD 30.108.039,00), by creation and issuance of thirty million nine (30.000.009) new shares of one United States Dollar (USD 1,00) each (the New Shares), all vested with the same rights and obligations as the existing shares;

2. Approve the subscription for:

- fifteen million three hundred eighty-four thousand six hundred twenty (15.384.620) New Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, together with a share premium in the amount of forty-two million eight hundred sixty-six thousand five hundred eighty United States Dollars (USD 42.866.580,00) (the MC Share Premium), by MC, by contribution in cash in the total amount of fifty-eight million five hundred twenty-nine thousand thirty-nine United States Dollars and fifty-seven cents (USD 58.529.039,57) to the Company (the MC Contribution);

- fourteen million six hundred fifteen thousand three hundred eighty-nine (14.615.389) New Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, together with a share premium in the amount of forty million seven hundred twenty-three thousand two hundred fifty-one United States Dollars (USD 40.723.251,00) (the NYK Share Premium), by NYK, by contribution in cash in the total amount of fifty-five million seven hundred fifty thousand nine hundred twenty-three United States Dollars and thirty-nine cents (USD 55.750.923,39) to the Company (the NYK Contribution);

3. Approve the linking of the share premium paid by each shareholder to the shares held by such shareholder as follows:

- the MC Share Premium shall be linked to the fifteen million four hundred forty thousand twenty (15.440.020) shares held by MC in the Company;

- the NYK Share Premium shall be linked to the fourteen million six hundred sixty-eight thousand nineteen (14.668.019) shares held by NYK in the Company;

4. Approve the allocation of the excess on the MC Contribution in the amount of two hundred seventy-seven thousand eight hundred thirty-nine United States Dollars and fifty-seven cents (USD 277.839,57) and of the excess on the NYK Contribution in the amount of four hundred twelve thousand two hundred eighty-three United States Dollars and thirty-nine cents (USD 412.283,39) to the legal reserve of the Company and so that such reserve will reach an amount of six hundred ninety thousand one hundred twenty-two United States Dollars and ninety-six cents (USD 690.122,96) following such allocations.

5. Amendment of the first paragraph of article 5 of the Company's articles to give it henceforth the following content:

« **Art. 5. Paragraph 1.** The subscribed share capital is set at thirty million one hundred eight thousand thirty-nine United States Dollars (USD 30.108.039,00) represented by thirty million one hundred eight thousand thirty-nine (30.108.039) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each. »

V. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the Company's share capital by an amount of thirty million nine United States Dollars (USD 30.000.009,00) in order to raise it from its present amount of one hundred eight thousand thirty United States Dollars (USD 108.030,00) to thirty million one hundred eight thousand thirty-nine United States Dollars (USD 30.108.039,00), by creation and issuance of thirty million nine (30.000.009) New shares of one United States Dollar (USD 1,00) each, all vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Liberation

MC, represented as stated above, declares to subscribe for fifteen million three hundred eighty-four thousand six hundred twenty (15.384.620) New Shares, together with the MC Share Premium and to have them fully paid up by contribution in cash in the total amount of fifty-eight million five hundred twenty-nine thousand thirty-nine United States Dollars and fifty-seven cents (USD 58.529.039,57).

NYK, represented as stated above, declares to subscribe for fourteen million six hundred fifteen thousand three hundred eighty-nine (14.615.389) New Shares, together with the NYK Share Premium and to have them fully paid up by contribution in cash in the total amount of fifty-five million seven hundred fifty thousand nine hundred twenty-three United States Dollars and thirty-nine cents (USD 55.750.923,39).

The total amount of one hundred fourteen million two hundred seventy-nine thousand nine hundred sixty-two United States Dollars and ninety-six cents (USD 114.279.962,96) has been fully paid up in cash and is now available to the Company.

Second resolution

The shareholders resolve to link the share premium paid by each shareholder to the shares held by each shareholder as follows:

- the MC Share Premium shall be linked to the fifteen million four hundred forty thousand twenty (15.440.020) shares held by MC in the Company;

- the NYK Share Premium shall be linked to the fourteen million six hundred sixty-eight thousand nineteen (14.668.019) shares held by NYK in the Company.

Third resolution

The shareholders resolve to allocate the excess on the MC Contribution in the amount of two hundred seventy-seven thousand eight hundred thirty-nine United States Dollars and fifty-seven cents (USD 277.839,57) and of the excess on the NYK Contribution in the amount of four hundred twelve thousand two hundred eighty-three United States Dollars and thirty-nine cents (USD 412.283,39) to the legal reserve of the Company and so that such reserve will reach an amount of six hundred ninety thousand one hundred twenty-two United States Dollars and ninety-six cents (USD 690.122,96) following such allocations.

Fourth resolution

The shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of incorporation so that it shall read as follows:

« **Art. 5. Paragraph 1.** The subscribed share capital is set at thirty million one hundred eight thousand thirty-nine United States Dollar (USD 30.108.039,00) represented by thirty million one hundred eight thousand thirty-nine (30.108.039) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at seven thousand euro (EUR 7.000,-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- Mitsubishi Corporation, une société (corporation) établie et existant en vertu des lois du Japon, ayant son principal établissement au 3-1, Marunouchi 2-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo, 100-8086, Japon, et enregistrée auprès du Registre du Bureau des Affaires Juridiques de Tokyo sous le numéro 0100-01-008771 (MC); et

- Nippon Yusen Kabushiki Kaisha, une Kabushiki Kaisha (société par actions) établie et existant en vertu des lois du Japon, ayant son siège social au Yusen Building, 3-2, Marunouchi, 2-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100-0005, Japon, et enregistrée auprès du Bureau des affaires juridiques de Tokyo sous le numéro 0100-01-023785 (NYK),

ici représentées par Mlle Euryale Didillon, employée, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé le 12 juillet 2013.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant présents ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

II. Les personnes comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Japan Beta Lula Central S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178536, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 28 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Le capital social de la Société est fixé à cent huit mille trente Dollars Américains (USD 108.030,00) représenté par cent huit mille trente (108.030) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente million neuf Dollars Américains (USD 30.000.009,00) afin de le porter de son montant actuel de cent huit mille trente Dollars Américains (USD 108.030,00) à trente millions cent huit mille trente-neuf Dollars Américains (USD 30.108.039,00), par la création et l'émission de trente

millions neuf (30.000.009) nouvelles parts sociales d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Approbation de la souscription pour:

- quinze millions trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent vingt (15.384.620) Nouvelles Parts Sociales d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, avec la prime d'émission d'un montant de quarante-deux millions huit cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingts Dollars Américains (USD 42.866.580,00) (la Prime d'Émission MC), par MC, par apport en numéraire d'un montant total de cinquante-huit millions cinq cent vingt-neuf mille trente-neuf Dollars Américains et cinquante-sept cents (USD 58.529.039,57) à la Société (l'Apport MC);

- quatorze millions six cent quinze mille trois cent quatre-vingt-neuf (14.615.389) Nouvelles Parts Sociales d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, avec la prime d'émission d'un montant de quarante millions sept cent vingt-trois mille deux cent cinquante et un Dollars Américains (USD 40.723.251,00) (la Prime d'Émission NYK), par NYK, par apport en numéraire d'un montant total de cinquante-cinq millions sept cent cinquante mille neuf cent vingt-trois Dollars Américains et trente-neuf cents (USD 55.750.923,39) à la Société (l'Apport NYK);

3. Approuver le rattachement de la prime d'émission payée par chaque associé aux parts sociales détenues par ceux-ci comme suit:

- La Prime d'Émission MC sera liée aux quinze millions quatre cent quarante mille vingt (15.440.020) parts sociales détenues par MC dans la Société;

- La Prime d'Émission NYK sera liée aux quatorze millions six cent soixante-huit mille dix-neuf (14.668.019) parts sociales détenues par NYK dans la Société;

4. Approbation de l'allocation du surplus de l'Apport MC d'un montant de deux cent soixante-dix-sept mille huit cent trente-neuf Dollars Américains et cinquante-sept cents (USD 277.839,57) et du surplus de l'Apport NYK d'un montant de quatre cent douze mille deux cent quatre-vingt-trois Dollars Américains et trente-neuf cents (USD 412.283,39) à la réserve légale de la Société de sorte que celle-ci atteigne un montant de six cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-deux Dollars Américains et quatre-vingt-seize cents (USD 690.122,96) suivant ces allocations.

5. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Paragraphe 1.** Le capital social de la Société s'élève à trente millions cent huit mille trente-neuf Dollars Américains (USD 30.108.039,00) représenté par trente millions cent huit mille trente-neuf (30.108.039) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.»

V. Les associés, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à hauteur de trente millions neuf Dollars Américains (USD 30.000.009,00) afin de le porter de son montant actuel de cent huit mille trente Dollars Américains (USD 108.030,00) à trente millions cent huit mille trente-neuf Dollars Américains (USD 30.108.039,00), par la création et l'émission de trente millions neuf (30.000.009) Nouvelles Parts Sociales d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

MC, représentée comme indiqué ci-dessus, décide de souscrire à quinze millions trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent vingt (15.384.620) Nouvelles Parts Sociales, et de les libérer intégralement avec la Prime d'Émission MC par apport en numéraire d'un montant total de cinquante-huit millions cinq cent vingt-neuf mille trente-neuf Dollars Américains et cinquante-sept cents (USD 58.529.039,57).

NYK, représentée comme indiqué ci-dessus, décide de souscrire à quatorze millions six cent quinze mille trois cent quatre-vingt-neuf (14.615.389) Nouvelles Parts Sociales, et de les libérer intégralement avec la Prime d'Émission NYK par apport en numéraire d'un montant total de cinquante-cinq millions sept cent cinquante mille neuf cent vingt-trois Dollars Américains et trente-neuf cents (USD 55.750.923,39).

Le montant total de cent quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-deux Dollars Américains et quatre-vingt-seize cents (USD 114.279.962,96) a été intégralement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Deuxième résolution

Les associés décident de lier la prime d'émission payée par chaque associé aux parts sociales détenues par ceux-ci comme suit:

- La Prime d'Émission MC sera liée aux quinze millions quatre cent quarante mille vingt (15.440.020) parts sociales détenues par NYK dans la Société;

- La Prime d'Émission NYK sera liée aux quatorze millions six cent soixante-huit mille dix-neuf (14.668.019) parts sociales détenues par NYK dans la Société.

Troisième résolution

Les associés décident d'approuver l'allocation du surplus de l'Apport MC d'un montant de deux cent soixante-dix-sept mille huit cent trente-neuf Dollars Américains et cinquante-sept cents (USD 277.839,57) et du surplus de l'Apport NYK d'un montant de quatre cent douze mille deux cent quatre-vingt-trois Dollars Américains et trente-neuf cents (USD 412.283,39) à la réserve légale de la Société de sorte que celle-ci atteigne un montant de six cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-deux Dollars Américains et quatre-vingt-seize cents (USD 690.122,96) suivant ces allocations.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier le premier paragraphe l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Paragraphe 1.** Le capital social de la Société s'élève à trente millions cent huit mille trente-neuf Dollars Américains (USD 30.108.039,00) représenté par trente millions cent huit mille trente-neuf (30.108.039) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Didillon, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9618. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114787/225.

(130139051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

I.C. Medical, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 150.619.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114768/9.

(130139444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Matterhorn Holding & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 165.793.

Il résulte d'une décision en date du 5 août 2013 des associés de la Société que:

- La démission de Madame Cindy TEIXEIRA soit acceptée avec effet immédiat.

- Monsieur Alberto MORANDINI né le 9 février 1978 à Pétange, Luxembourg résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la foire, L-1528 Luxembourg est nommé en tant que membre du conseil de surveillance avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013114870/14.

(130139299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hedland Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 133.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114756/10.

(130139897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hermes Finance AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08.08.2013.

Référence de publication: 2013114757/10.

(130139691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hermes Trust Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 161.904.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114758/9.

(130139630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Hermes Trust Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 161.904.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114759/9.

(130139631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Leggett & Platt Luxembourg Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 99.173.

Par résolutions signés en date du 28 Juin 2013, il résulte que l'associé unique de la Société a pris la décision suivante:
Démission de Wendy Watson, ayant pour adresse professionnelle, 1 Leggett Road, 64836 Carthage, Missouri, Etats Unis d'Amérique, à la fonction de gérant de catégorie B à partir du 14 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Août 2013.

Pour la Société

TMF Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Référence de publication: 2013114828/16.

(130138899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

IRERE Industrial Holdings 1, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114782/9.

(130139227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

IRERE Industrial Holdings 2, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114783/9.

(130139226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

JCF III Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114791/10.

(130139840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

JCF III Fidea Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.802.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114792/10.

(130139090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Masa Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.700.

Extrait des décisions prises par les associées en date du 5 juin 2013

1. Madame Mounira MEZIADI a démissionné de son mandat de gérante B.

2. Monsieur Donovan ANDRE, administrateur de sociétés, né à Virton (Belgique), le 21 janvier 1986, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MASA INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013114889/16.

(130139871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Jinkosolar (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 162.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JINKOSOLAR (LUXEMBOURG) HOLDINGS SARL

Référence de publication: 2013114793/10.

(130138973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Jürgen HOFFMANN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6921 Roodt-sur-Syre, 4, Banzelt.
R.C.S. Luxembourg B 89.425.

Le comptes annuels au 31. Dezember 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114795/9.

(130139032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

K.E.W. International GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 125.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114796/9.

(130139394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kings Street Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 166.099.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114799/9.

(130139359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Southern European Emergency Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 155.097,20.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 157.888.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant ses associés:

- Investindustrial IV L.P., associé, a désormais pour siège social le 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

- Upper Brook Street Investments II LLP, associé, a désormais pour siège social le 11, Old Jewry, 6th floor, EC2R 8DU, Londres, Grande-Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Virginie Boussard

Gérant

Référence de publication: 2013115728/17.

(130140129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

SFS Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 128.505.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 06 mai 2013 que:

- L'assemblée décide de nommer les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs A en lieu et place d'administrateurs B et d'administrateur délégué:

* Gérard MARICHY, né le 12 septembre 1947 à Dijon (France), demeurant professionnellement au 40, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg;

* Antoine GUIGUET, né le 15 avril 1978 à Romorantin-Lanthenay (France), demeurant professionnellement au 40, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg.

Les mandats prendront fin à la date initialement prévue en tant qu'administrateurs B.

- L'assemblée accepte la démission des administrateurs, des administrateurs délégués et du conseil de gérance suivants avec effet au 30 juin 2013:

* Monsieur Matthieu DELOUVRIER;

* Monsieur Maximilien GILLES;

* Monsieur Philippe PREVOT;

* Monsieur Grégory SCATTOLO.

- L'assemblée décide de nommer Monsieur Kim HENRARD, courtier en assurances, né le 07 septembre 1982 à Uccle (Belgique), demeurant professionnellement au 40, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg comme administrateur B et comme administrateur délégué en charge de l'activité d'assurance de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013115722/27.

(130140499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Setim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 12, rue Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 96.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115721/9.

(130139978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Grafhill Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 163.618.

—
Veuillez prendre note de la dénomination correcte de l'associé suivant:

The 1969 Discretionary Settlement

enregistrée sous la forme d'un trust 33972 85040 (tax identification)

100, Dudley Road East

B60 3DY Oldbury, West Midlands

Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Grafhill SARL

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013116690/18.

(130142012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Knightrider S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 143.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114800/10.

(130139093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kachtan, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 166.443.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 août 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013114804/11.

(130138951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kenmore European Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 111.646.

Le bilan de la société au 30 juin 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013114806/12.

(130139379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kenmore European Ventures 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 113.945.

Le bilan de la société au 30 juin 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013114807/12.

(130139381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Lebaras Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.
R.C.S. Luxembourg B 140.888.

Les comptes annuels au 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114826/9.

(130139524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kenmore European Ventures 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 113.946.

Le bilan de la société au 30 juin 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013114808/12.

(130139380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

KPI III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 154.106.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114809/10.

(130139801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

KPI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 153.301.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114810/10.

(130139889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

KSAR Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15-17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 179.304.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67040 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114811/10.

(130139098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Lachenal Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.037.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mai 2011, publié au Mémorial C numéro 1816 du 09 août 2011

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114816/12.

(130139087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

KTS Kensington Square Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 143.427.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil de gérance de la société en date du 19 mars 2013

Le Conseil de gérance prend acte de, et accepte la démission de Monsieur Vittorio Pignatti Morano Campori de sa fonction de gérant avec effet au 15 mars 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KTS KENSINGTON SQUARE TRUST S.à r.l.

Signatures

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013114812/15.

(130139638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Königinstrasse I S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 136.908.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Août 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2013114813/13.

(130139037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

La Française AM International, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 23.447.

—
Extrait du procès-verbal du conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance et Directoire ont constaté la démission de Jean-Philippe BESSE en qualité de membre du Directoire de La Française AM International, à compter du 25 Février 2013.

Luxembourg, le 1^{er} Juillet 2013.

Référence de publication: 2013114815/11.

(130139139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Landforse I SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 141.639.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 août 2013

En date du 6 août 2013, l'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Pieter Adriaan Fourie, de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société avec effet au 23 août 2012.

L'Assemblée générale décide également de nommer Monsieur Daniel Attilio Pasini, né le 1^{er} novembre 1975 à Caracas (Venezuela), résidant professionnellement à 103 Clarendon Court, 33 Maida Vale, W9 1AJ, Londres (Royaume-Uni) en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de six ans avec effet au 9 juillet 2013.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2013114819/15.

(130138903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Sivato Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 8.107.109,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 177.852.

In the year two thousand thirteen, on the thirtieth day of the month of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AGILITAS 2013 CO-INVESTMENT FUND I LP, a limited partnership established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 with number 1588, acting

by its general partner AGILITAS 2013 CO-INVESTMENT I GP LP, a limited partnership established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 with number 1589, itself acting by its general partner AGILITAS 2013 CO-INVESTMENT I GP LIMITED, a limited liability company established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Companies (Jersey) Law 1991 with number 111594 ("Agilintas Fund 1"),

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

1. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
2. The appearing party declares that it is the sole shareholder of Sivato Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, with a share capital of ninety-three thousand two hundred and ninety Danish Crowns (DKK 93,290.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B177.852 (the "Company").
3. The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, prenamed, dated 30 May 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
4. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since its incorporation.
5. The appearing party, represented as above mentioned, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda (the "Agenda"):

Agenda:

1. Waiver of the convening formalities.
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of eight million thirteen thousand eight hundred and nineteen Danish Crowns (DKK 8,013,819.-) so as to raise it from its current amount of ninety-three thousand two hundred and ninety Danish Crowns (DKK 93,290.-) represented by ninety-three thousand two hundred (93,200) ordinary shares, ten (10) class A shares, ten (10) class B shares, ten (10) class C shares, ten (10) class D shares, ten (10) class E shares, ten (10) class F shares, ten (10) class G shares, ten (10) class H shares and ten (10) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each, to an amount of eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine Danish Crowns (DKK 8,107,109.-) represented by four million two hundred and sixty-six thousand eight hundred and seventy-two (4,266,872) ordinary shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class A shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class B shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class C shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class D shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class E shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class F shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class G shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class H shares and four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each.
3. Issuance with payment of a total share premium of thirty-four million six hundred and fifty-four thousand nine hundred and thirty-one Danish Crowns (DKK 34,654,931.-) of four million one hundred and seventy-three thousand six hundred and seventy-two (4,173,672) ordinary shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class A shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class B shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class C shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class D shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class E shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class F shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class G shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class H shares and four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown

(DKK 1.-) each, an aggregate subscription price of forty-two million six hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty Danish Crowns (DKK 42,668,750.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares of the relevant class (the "New Shares").

4. Subscription to the New Shares as follows:

(a) one million four hundred and thirty-seven thousand seven hundred and six (1,437,706) new ordinary shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class A shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class B shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class C shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class D shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class E shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class F shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class G shares, one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class H shares and one hundred and fifty-three thousand eighty-nine (153,089) new class I shares, all having a nominal value of one Danish Crowns (DKK 1.-) (the "Agilitas Fund 1 New Shares"), to be subscribed by Agilitas 2013 Co-Investment Fund I LP ("Agilitas Fund 1"), with payment of a total share premium of twelve million four hundred and ninety-three thousand five hundred and sixty-eight Danish Crowns (DKK 12,493,568.-), by way of a contribution in cash in the aggregate amount of fifteen million three hundred and nine thousand seventy-five Danish Crowns (DKK 15,309,075.-) (the "Agilitas Fund 1 Amount") and allocation by the Company of the Agilitas Fund 1 New Shares to Agilitas Fund 1;

(b) two million two hundred and two thousand seven hundred and sixty-nine (2,202,769) new ordinary shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class A shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class B shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class C shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class D shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class E shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class F shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class G shares, two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class H shares and two hundred and twenty thousand two hundred and seventy-six (220,276) new class I shares, all having a nominal value of one Danish Crowns (DKK 1.-) (the "Agilitas Fund 2 New Shares"), to be subscribed by AGILITAS 2013 PRIVATE EQUITY FUND LP, a limited partnership established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 with number 1619, acting by its general partner AGILITAS 2013 PRIVATE EQUITY GP LP, a limited partnership established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 with number 1618, itself acting by its general partner AGILITAS 2013 PRIVATE EQUITY GP LIMITED, a limited liability company established under the laws of Jersey, having its registered office at Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, registered under the Companies (Jersey) Law 1991 with number 113076, ("Agilitas Fund 2"), with payment of a total share premium of seventeen million eight hundred and forty-two thousand four hundred and forty Danish Crowns (DKK 17,842,440.-), by way of a contribution in cash in the aggregate amount of twenty-two million twenty-seven thousand six hundred and ninety-three Danish Crown (DKK 22,027,693.-) (the "Agilitas Fund 2 Amount") and allocation by the Company of the Agilitas Fund 2 New Shares to Agilitas Fund 2;

(c) one hundred and ninety-nine thousand nine hundred and forty-nine (199,949) new ordinary shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class A shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class B shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class C shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class D shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class E shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class F shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class G shares, nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class H shares and nineteen thousand nine hundred and ninety-four (19,994) new class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) (the "Stromstangen New Shares"), with payment of a total share premium of one million six hundred and nineteen thousand five hundred and ninety-eight Danish Crowns (DKK 1,619,598.-), to be subscribed by Stromstangen AS, a company incorporated under the laws of Norway with registration number 987655291 and registered address at Stromstangen AS Olav VS Gate 5, Postbohs 1273 Vika, N-0111 Oslo, Norway ("Stromstangen"), by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million nine hundred and ninety-nine thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,999,493.-) (the "Stromstangen Amount") and allocation by the Company of the Stromstangen New Shares to Stromstangen; and

(d) three hundred and thirty-three thousand two hundred and forty-eight (333,248) new ordinary shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class A shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class B shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class C shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class D shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class E shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class F shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class G shares, thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class H shares and thirty-three thousand three hundred and twenty-four (33,324) new class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) (the "Fatburen New Shares"), with payment of a total share premium of two million six hundred and ninety-nine thousand three hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK

2,699,325.-), to be subscribed by Fatburen Europa B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands with registration number 33230507 and registered address at Clause Debussylaan 18, 1082MD Amsterdam, the Netherlands ("Fatburen"), by way of a contribution in cash in the aggregate amount of three million three hundred and thirty-two thousand four hundred and eighty-nine Danish Crowns (DKK 3,332,489.-) (the "Fatburen Amount") and allocation by the Company of the Fatburen New Shares to Fatburen.

5. Amendment of the first paragraph of article 6.1 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 2. and 3. above, as follows:

" **6.1. Subscribed share capital.** The Company's share capital is fixed at eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine Danish Crowns (DKK 8,107,109.-) represented by (i) four million two hundred and sixty-six thousand eight hundred and seventy-two (4,266,872) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), (ii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class A shares (the "Class A Shares"), (iii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class B shares (the "Class B Shares"), (iv) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class C shares (the "Class C Shares"), (v) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class D shares (the "Class D Shares"), (vi) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class E shares (the "Class E Shares"), (vii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class F shares (the "Class F Shares"), (viii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class G shares (the "Class G Shares"), (ix) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class H shares (the "Class H Shares") and (x) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class I shares (the "Class I Shares" and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares and the Class H Shares, the "Preferred Shares") representing a total of eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine (8,107,109) shares of a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Agilitas Fund 1 has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

Agilitas Fund 1 expressly waives any and all requirements with respect to convening at the present meeting, Agilitas Fund 1 represented at the present meeting as stated above considering itself as duly convened and declaring having a due and perfect knowledge of the Agenda which was communicated to it in advance.

Second resolution

Agilitas Fund 1 RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of eight million thirteen thousand eight hundred and nineteen Danish Crowns (DKK 8,013,819.-) so as to raise it from its current amount of ninety-three thousand two hundred and ninety Danish Crowns (DKK 93,290.-) represented by ninety-three thousand two hundred (93,200) ordinary shares, ten (10) class A shares, ten (10) class B shares, ten (10) class C shares, ten (10) class D shares, ten (10) class E shares, ten (10) class F shares, ten (10) class G shares, ten (10) class H shares and ten (10) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each, to an amount of eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine Danish Crowns (DKK 8,107,109.-) represented by four million two hundred and sixty-six thousand eight hundred and seventy-two (4,266,872) ordinary shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class A shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class B shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class C shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class D shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class E shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class F shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class G shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class H shares and four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each.

Third resolution

Agilitas Fund 1 RESOLVES to issue the New Shares, i.e. four million one hundred and seventy-three thousand six hundred and seventy-two (4,173,672) ordinary shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class A shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class B shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class C shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class D shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class E shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class F shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class G shares, four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class H shares and four hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty-three (426,683) class I shares, all having a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each, and bearing the same rights and privileges as those attached to the existing shares of the relevant class, with payment of a total share premium of twelve million four hundred and ninety-three thousand five hundred and sixty-eight Danish Crowns (DKK 12,493,568.-).

Fourth resolution

Agilitas Fund 1 RESOLVES to accept and record the following intervention, subscription to and full payment of the share capital increase referred to under the second resolution above as follows:

Subscription / Payment

1. Agilitas Fund 1, represented as stated above, intervenes and hereby declares to:

(a) subscribe to the Agilitas Fund 1 New Shares; and

(b) fully pay up the Agilitas Fund 1 New Shares by way of a contribution in cash of the Agilitas Fund 1 Amount, i.e. fifteen million three hundred and nine thousand seventy-five Danish Crowns (DKK 15,309,075.-).

The Agilitas Fund 1 Amount is forthwith at the free disposal of the Company.

Agilitas Fund 1 RESOLVES to allocate the Agilitas Fund 1 Amount as follows:

(a) two millions eight hundred and fifteen thousand five hundred and seven Danish Crowns (DKK 2,815,507.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company;

(b) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class A shares in the share capital of the Company;

(c) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class B shares in the share capital of the Company;

(d) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class C shares in the share capital of the Company;

(e) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class D shares in the share capital of the Company;

(f) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class E shares in the share capital of the Company;

(g) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class F shares in the share capital of the Company;

(h) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class G shares in the share capital of the Company;

(i) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-four Danish Crowns (DKK 1,388,174.-) shall be allocated to the share premium attached to the class H shares in the share capital of the Company; and

(j) one million three hundred and eighty-eight thousand one hundred and seventy-six Danish Crowns (DKK 1,388,176.-) shall be allocated to the share premium attached to the class I shares in the share capital of the Company.

2. Agilitas Fund 2, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and which shall be annexed to the present deed for the purpose of registration, intervenes and hereby declares to:

(k) subscribe to the Agilitas Fund 2 New Shares; and

(l) fully pay up the Agilitas Fund 2 New Shares by way of a payment in cash of the Agilitas Fund 2 Amount, i.e. twenty-two million twenty-seven thousand six hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 22,027,693.-).

The Agilitas Fund 2 Amount is forthwith at the free disposal of the Company.

Agilitas Fund 2, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, resolves to allocate the Agilitas Fund 2 New Shares to Agilitas Fund 2.

As a result of the allocation by the Company of the Agilitas Fund 2 New Shares to Agilitas Fund 2, Agilitas Fund 2 is from now on a shareholder of the Company and, as such, is entitled to vote on the following resolutions.

Agilitas Fund 1 and Agilitas Fund 2 RESOLVE to allocate the Agilitas Fund 2 Amount as follows:

(a) four millions one hundred and eighty-five thousand two hundred and fifty-three Danish Crowns (DKK 4,185,253.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company;

(b) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class A shares in the share capital of the Company;

(c) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class B shares in the share capital of the Company;

(d) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class C shares in the share capital of the Company;

(e) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class D shares in the share capital of the Company;

(f) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class E shares in the share capital of the Company;

(g) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class F shares in the share capital of the Company;

(h) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class G shares in the share capital of the Company;

(i) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,982,493.-) shall be allocated to the share premium attached to the class H shares in the share capital of the Company; and

(j) one million nine hundred and eighty-two thousand four hundred and ninety-six Danish Crowns (DKK 1,982,496.-) shall be allocated to the share premium attached to the class I shares in the share capital of the Company.

3. Stromstangen, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and which shall be annexed to the present deed for the purpose of registration, intervenes and hereby declares to:

(k) subscribe to the Stromstangen New Shares; and

(l) fully pay up the Stromstangen New Shares by way of a payment in cash of the Stromstangen Amount, i.e. one million nine hundred and ninety-nine thousand four hundred and ninety-three Danish Crowns (DKK 1,999,493.-).

The Stromstangen Amount is forthwith at the free disposal of the Company.

Agilitas Fund 1 and Agilitas Fund 2, acting jointly in their capacity as shareholders of the Company, resolve to allocate the Stromstangen New Shares to Stromstangen.

As a result of the allocation by the Company of the Stromstangen New Shares to Stromstangen, Stromstangen is from now on a shareholder of the Company and, as such, is entitled to vote on the following resolutions.

Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2 and Stromstangen RESOLVE to allocate the Stromstangen Amount as follows:

(a) three hundred and seventy-nine thousand eight hundred and ninety-five Danish Crowns (DKK 379,895.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company;

(b) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class A shares in the share capital of the Company;

(c) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class B shares in the share capital of the Company;

(d) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class C shares in the share capital of the Company;

(e) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class D shares in the share capital of the Company;

(f) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class E shares in the share capital of the Company;

(g) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class F shares in the share capital of the Company;

(h) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class G shares in the share capital of the Company;

(i) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-five Danish Crowns (DKK 179,955.-) shall be allocated to the share premium attached to the class H shares in the share capital of the Company; and

(j) one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and fifty-eight Danish Crowns (DKK 179,958.-) shall be allocated to the share premium attached to the class I shares in the share capital of the Company.

4. Fatburen, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and which shall be annexed to the present deed for the purpose of registration, intervenes and hereby declares to:

(a) subscribe to the Fatburen New Shares; and

(b) fully pay up the Fatburen New Shares by way of a payment in cash of the Fatburen Amount, i.e. three million three hundred and thirty-two thousand four hundred and eighty-nine Danish Crowns (DKK 3,332,489.-).

The Fatburen Amount is forthwith at the free disposal of the Company.

Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2 and Stromstangen, acting jointly in their capacity as shareholders of the Company, resolve to allocate the Fatburen New Shares to Fatburen.

As a result of the allocation by the Company of the Fatburen New Shares to Fatburen, Fatburen is from now on a shareholder of the Company and, as such, is entitled to vote on the following resolutions. Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2, Stromstangen and Fatburen, acting in their capacity as shareholders of the Company, are hereafter together referred to as the "Shareholders".

The Shareholders RESOLVE to allocate the Fatburen Amount as follows:

(a) six hundred and thirty-three thousand one hundred and sixty-four Danish Crowns (DKK 633,164.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company;

(b) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class A shares in the share capital of the Company;

(c) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class B shares in the share capital of the Company;

(d) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class C shares in the share capital of the Company;

(e) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class D shares in the share capital of the Company;

(f) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class E shares in the share capital of the Company;

(g) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class F shares in the share capital of the Company;

(h) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class G shares in the share capital of the Company;

(i) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class H shares in the share capital of the Company; and

(j) two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and twenty-five Danish Crowns (DKK 299,925.-) shall be allocated to the share premium attached to the class I shares in the share capital of the Company.

As a result of the issuance of the New Shares by the Company, and their subscription by Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2, Stromstangen and Fatburen as described above, the share capital of the Company is from now on divided as follows:

Shareholders	Number and class of shares held in the share capital of the Company	Aggregate share premium amount linked to the relevant share class
Agilitas Fund 1	1,530,906 ordinary shares	DKK 0.-
	153,099 class A shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class B shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class C shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class D shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class E shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class F shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class G shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class H shares	DKK 1,388,174.-
	153,099 class I shares	DKK 1,388,176.-
	Agilitas Fund 2	2,202,769 ordinary shares
220,276 class A shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class B shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class C shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class D shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class E shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class F shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class G shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class H shares		DKK 1,982,493.-
220,276 class I shares		DKK 1,982,496.-
Stromstangen		199,949 ordinary shares
	19,994 class A shares	DKK 179,955.-
	19,994 class B shares	DKK 179,955.-
	19,994 class C shares	DKK 179,955.-
	19,994 class D shares	DKK 179,955.-
	19,994 class E shares	DKK 179,955.-
	19,994 class F shares	DKK 179,955.-
	19,994 class G shares	DKK 179,955.-
	19,994 class H shares	DKK 179,955.-
	19,994 class I shares	DKK 179,958.-
	Fatburen	333,248 ordinary shares
33,324 class A shares		DKK 299,925.-
33,324 class B shares		DKK 299,925.-
33,324 class C shares		DKK 299,925.-
33,324 class D shares		DKK 299,925.-

	33,324 class E shares	DKK 299,925.-
	33,324 class F shares	DKK 299,925.-
	33,324 class G shares	DKK 299,925.-
	33,324 class H shares	DKK 299,925.-
	33,324 class I shares	DKK 299,925.-
Total	4,266,872 ordinary shares	DKK 0.-
	426,693 class A shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class B shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class C shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class D shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class E shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class F shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class G shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class H shares	DKK 3,850,547.-
	426,693 class I shares	DKK 3,850,555.-

Fifth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend the first paragraph of article 6.1 of the Articles, so as to reflect the second and third resolutions adopted above, as follows:

" **6.1. Subscribed share capital.** The Company's share capital is fixed at eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine Danish Crowns (DKK 8,107,109.-) represented by (i) four million two hundred and sixty-six thousand eight hundred and seventy-two (4,266,872) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), (ii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class A shares (the "Class A Shares"), (iii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class B shares (the "Class B Shares"), (iv) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class C shares (the "Class C Shares"), (v) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class D shares (the "Class D Shares"), (vi) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class E shares (the "Class E Shares"), (vii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class F shares (the "Class F Shares"), (viii) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class G shares (the "Class G Shares"), (ix) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class H shares (the "Class H Shares") and (x) four hundred and twenty-six thousand six hundred and ninety-three (426,693) class I shares (the "Class I Shares" and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares and the Class H Shares, the "Preferred Shares") representing a total of eight million one hundred and seven thousand one hundred and nine (8,107,109) shares of a nominal value of one Danish Crown (DKK 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand euro (EUR 4.000.-).

Declaration

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg.

A comparu:

Agilitas 2013 Co-Investment Fund I LP, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 1588, agissant par son general partner Agilitas 2013 Co-Investment I GP LP, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 1589, lui-même agissant par son general partner Agilitas 2013 Co-Investment GP Limited, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 111594 ("Agilitas Fund 1"),

ici représenté par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé.

1. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

2. La partie comparante déclare qu'elle est l'associé unique de Sivato Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, avec un capital social de quatre-vingt-treize mille deux cents quatre-vingt-dix Couronnes Danoises (93,290.- DKK), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.852 (la "Société").

3. La Société a été constituée par un acte de Maître Francis Kessler, précité, en date du 30 mai 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

4. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

5. La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a reconnu être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant (l'"Ordre du Jour"):

Ordre du jour

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit millions treize mille huit cent dix-neuf Couronnes Danoises (8.013.819,- DKK), pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille deux cents quatre-vingt-dix Couronnes Danoises (93.290,- DKK), représenté par quatre-vingt-treize mille deux cents (93.200) parts sociales ordinaires, dix (10) parts sociales de classe A, dix (10) parts sociales de classe B, dix (10) parts sociales de classe C, dix (10) parts sociales de classe D, dix (10) parts sociales de classe E, dix (10) parts sociales de classe F, dix (10) parts sociales de classe G, dix (10) parts sociales de classe H et dix (10) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune, à un montant de huit millions cent sept mille cent neuf Couronnes Danoises (8.107.109,- DKK), représenté par quatre millions deux cent soixante-six mille huit cent soixante-douze (4.266.872) parts sociales ordinaires, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe A, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe B, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe C, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe D, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe E, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe F, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe G, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe H et quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune.

3. Emission avec paiement d'une prime d'émission totale de trente-quatre millions six cent cinquante-quatre mille neuf cent trente et une Couronnes Danoises (34.654.931,- DKK) de quatre millions cent soixante-treize mille six cent soixante-douze (4.173.672) parts sociales ordinaires, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe A, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe B, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe C, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe D, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe E, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe F, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe G, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe H et quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune, un prix total de souscription de quarante-deux millions six cent soixante-huit mille sept cent cinquante Couronnes Danoises (42.668.750,- DKK) et ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes de chaque classe concernée (les "Nouvelles Parts Sociales").

4. Souscription des Nouvelles Parts Sociales de la façon suivante:

(a) Souscription à un million quatre cent trente-sept mille sept cent six (1.437.706) nouvelles parts sociales ordinaires, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe A, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe B, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe C, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe D, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe E, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe F, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe G, cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe H et cent cinquante-trois mille quatre-vingt-neuf (153.089) nouvelles parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund I"), avec le paiement d'une prime d'émission totale de douze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-huit Couronnes Danoises (12.493.568,- DKK), par Agilitas 2013 Co-Investment Fund I LP ("Agilitas Fund 1"), au moyen d'un paiement en cash d'un montant total de quinze millions trois cent neuf mille sept soixante-quinze Couronnes Danoises (15.309.075,- DKK) (le "Montant Agilitas Fund 1") et allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund I à Agilitas Fund 1;

(b) Souscription à deux millions deux cent deux mille sept cent soixante-neuf (2.202.769) nouvelles parts sociales ordinaires, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe A, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe B, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe C, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe D, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe E, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe F, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe G, deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe H et deux cent vingt mille deux cent soixante-seize (220.276) nouvelles parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2") par Agilitas 2013 Private Equity Fund LP, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 1619, agissant par son general partner Agilitas 2013 Private Equity GP LP, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 1618, lui-même agissant par son general partner Agilitas 2013 Private Equity GP Limited, un limited partnership constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au Third Floor, South Tower, 29/31 The Esplanade, St Helier, JE2 3QA, enregistré par le Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 sous le numéro 113076, ("Agilitas Fund 2"), avec le paiement d'une prime d'émission totale de dix-sept millions huit cent quarante-deux mille quatre cent quarante Couronnes Danoises (17.842.440,- DKK), au moyen d'un paiement en cash d'un montant total de vingt-deux millions vingt-sept mille six cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (22.027.693,- DKK) (le "Montant Agilitas Fund 2") et allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2 à Agilitas Fund 2;

(c) Souscription à cent quatre vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-neuf (199.949) nouvelles parts sociales ordinaires, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe A, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe B, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe C, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe D, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe E, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe F, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe G, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe H et dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (19.994) nouvelles parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales Stromstangen"), avec paiement d'une prime d'émission totale d'un million six cent dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit Couronne Danoise (1.619.598,- DKK), par Stromstangen AS, une société constituée sous le droit norvégien, enregistrée sous le numéro 987655291 et ayant son adresse au Stromstangen AS Olav VS gate 5, Postbohs 1273 Vika, N-0111 Oslo, Norvège ("Stromstangen"), au moyen d'un paiement en cash d'un montant total d'un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.999.493,- DKK) (le "Montant Stromstangen") et allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Stromstangen à Stromstangen; et

(d) Souscription à trois cent trente-trois mille deux cent quarante-huit (333.248) nouvelles parts sociales ordinaires, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe A, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe B, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe C, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe D, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe E, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe F, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe G, trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe H et trente-trois mille trois cent vingt-quatre (33.324) nouvelles parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales Fatburen"), avec paiement d'une prime d'émission totale de deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent vingt-cinq Couronne Danoises (2.699.325,- DKK), par Fatburen Europa B.V., une société constituée sous le droit néerlandais, enregistrée sous le numéro 33230507 et ayant son adresse à Clause Debussylaan 18, 1082MD Amsterdam, Pays-Bas ("Fatburen"), au moyen d'un paiement en cash d'un montant total de trois millions trois cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf Couronnes Danoises (3.332.489,- DKK) (le "Montant Fatburen") et allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Fatburen à Fatburen.

5. Modification du premier paragraphe de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées dans le cadre des points 2. et 3. ci-dessus, de la façon suivante:

" **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social est fixé à huit millions cent sept mille cent neuf Couronnes Danoises (8.107.109,- DKK) représenté par (i) quatre millions deux cent soixante-six mille huit cent soixante-douze (4.266.872) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), (ii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de Classe A (les "Parts Sociales de classe A"), (iii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de classe B"), (iv) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de classe C"), (v) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de classe D"), (vi) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de classe E"), (vii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de classe F"), (viii) quatre cent

vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de classe G"), (ix) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de classe H") et (x) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de classe I" et, ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les "Parts Sociales Préférentielles") représentant un total de huit millions cent sept mille cent neuf (8.107.109) parts sociales d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Agilitas Fund 1 a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Agilitas Fund 1 renonce expressément aux formalités de convocation à la présente assemblée, Agilitas Fund I représenté à la présente assemblée comme indiqué ci-avant, se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'Ordre du Jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Agilitas Fund 1 DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit millions treize mille huit cent dix-neuf Couronnes Danoises (8.013.819,- DKK), pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille deux cents quatre-vingt-dix Couronnes Danoises (93.290,- DKK), représenté par quatre-vingt-treize mille deux cents (93.200) parts sociales ordinaires, dix (10) parts sociales de classe A, dix (10) parts sociales de classe B, dix (10) parts sociales de classe C, dix (10) parts sociales de classe D, dix (10) parts sociales de classe E, dix (10) parts sociales de classe F, dix (10) parts sociales de classe G, dix (10) parts sociales de classe H et dix (10) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune, à un montant de huit millions cent sept mille cent neuf Couronnes Danoises (8.107.109,-DKK), représenté par quatre millions deux cent soixante-six mille huit cent soixante-douze (4.266.872) parts sociales ordinaires, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe A, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe B, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe C, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe D, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe E, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe F, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe G, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe H et quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune.

Troisième résolution

Agilitas Fund 1 DECIDE d'émettre les Nouvelles Parts Sociales, c'est-à-dire quatre millions cent soixante-treize mille six cent soixante-douze (4.173.672) parts sociales ordinaires, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe A, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe B, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe C, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe D, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe E, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe F, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe G, quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe H et quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-trois (426.683) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'une Couronne Danoise (1,- DKK) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes de chaque classe concernée, avec paiement d'une prime d'émission totale de trente-quatre millions six cent cinquante-quatre mille neuf cent trente-et-une Couronnes Danoises (34.654.931,- DKK).

Quatrième résolution

Agilitas Fund 1 DECIDE d'accepter et enregistrer que les Nouvelles Parts Sociales soient souscrites et libérées comme suit:

Souscription/Paiement

1. Agilitas Fund 1, représenté comme ci-avant indiqué, intervient et déclare:

- (a) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 1; et
- (b) payer et libérer l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 1 au moyen d'un apport en espèces du Montant Agilitas Fund 1, c'est-à-dire quinze millions trois cent neuf mille soixante-quinze Couronnes Danoises (15.309.075,- DKK).

Le Montant Agilitas Fund 1 se trouve dorénavant à la libre disposition de la Société.

Agilitas Fund 1 DECIDE d'allouer le Montant Agilitas Fund I de la façon suivante:

- (a) deux millions huit cent-quinze mille cinq cent sept Couronnes Danoises (2.815.507,- DKK) sont allouées au compte de capital social nominal de la Société;

(b) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe A dans le capital social de la Société;

(c) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe B dans le capital social de la Société;

(d) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe C dans le capital social de la Société;

(e) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe D dans le capital social de la Société;

(f) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe E dans le capital social de la Société;

(g) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe F dans le capital social de la Société;

(h) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe G dans le capital social de la Société;

(i) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatorze Couronnes Danoises (1.388.174,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe H dans le capital social de la Société; et

(j) un million trois cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-seize Couronnes Danoises (1.388.176,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe I dans le capital social de la Société.

2. Agilitas Fund 2, représenté par Madame Sofia Afonso Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé, intervient à la présente assemblée et déclare:

(a) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2; et

(b) payer et libérer l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2 au moyen d'un apport en espèces du Montant Agilitas Fund 2, c'est-à-dire vingt-deux millions vingt-sept mille six cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (22.027.693,-DKK).

Le Montant Agilitas Fund 2 se trouve dorénavant à la libre disposition de la Société.

Agilitas Fund 1, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, décide d'allouer les Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2 à Agilitas Fund 2.

En conséquence de l'allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Agilitas Fund 2 à Agilitas Fund 2, Agilitas Fund 2 est dès maintenant un associé de la Société et, à ce titre, est habilité à voter sur les résolutions qui suivent.

Agilitas Fund 1 et Agilitas Fund 2 DECIDENT d'allouer le Montant Agilitas Fund 2 de la façon suivante:

(a) quatre millions cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-trois Couronnes Danoises (4.185.253,- DKK) sont allouées au compte de capital social nominal de la Société;

(b) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe A dans le capital social de la Société;

(c) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe B dans le capital social de la Société;

(d) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe C dans le capital social de la Société;

(e) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe D dans le capital social de la Société;

(f) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe E dans le capital social de la Société;

(g) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe F dans le capital social de la Société;

(h) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe G dans le capital social de la Société;

(i) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.982.493,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe H dans le capital social de la Société; et

(j) un million neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-seize Couronnes Danoises (1.982.496,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe I dans le capital social de la Société.

3. Stromstangen, représenté par Madame Sofia Afonso Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé, intervient à la présente assemblée et déclare:

(a) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales Stromstangen; et

(b) payer et libérer l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales Stromstangen au moyen d'un apport en espèces du Montant Stromstangen, c'est-à-dire un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-treize Couronnes Danoises (1.999.493,- DKK).

Le Montant Stromstangen se trouve dorénavant à la libre disposition de la Société.

Agilitas Fund 1 et Agilitas Fund 2, agissant conjointement en leur qualité d'associés de la Société, décident d'allouer les Nouvelles Parts Sociales Stromstangen à Stromstangen.

En conséquence de l'allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Stromstangen à Stromstangen, Stromstangen est dès maintenant un associé de la Société et, à ce titre, est habilité à voter sur les résolutions qui suivent.

Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2 et Stromstangen DECIDENT d'allouer le Montant Stromstangen de la façon suivante:

(a) trois cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-quinze Couronnes Danoises (379.895,- DKK) sont allouées au compte de capital social nominal de la Société;

(b) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe A dans le capital social de la Société;

(c) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe B dans le capital social de la Société;

(d) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe C dans le capital social de la Société;

(e) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe D dans le capital social de la Société;

(f) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe E dans le capital social de la Société;

(g) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe F dans le capital social de la Société;

(h) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe G dans le capital social de la Société;

(i) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Couronnes Danoises (179.955,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe H dans le capital social de la Société; et

(j) cent soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante-huit Couronnes Danoises (179.958,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe I dans le capital social de la Société.

4. Fatburen, représenté par Madame Sofia Afonso Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé, intervient à la présente assemblée et déclare:

(a) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales Fatburen; et

(b) payer et libérer l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales Fatburen au moyen d'un apport en espèces du Montant Fatburen, c'est-à-dire trois millions trois cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf Couronnes Danoises (3.332.489,- DKK).

Le Montant Fatburen se trouve dorénavant à la libre disposition de la Société.

Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2 et Stromstangen, agissant conjointement en leur qualité d'associés de la Société, décident d'allouer les Nouvelles Parts Sociales Fatburen à Fatburen.

En conséquence de l'allocation par la Société des Nouvelles Parts Sociales Fatburen à Fatburen, Fatburen est dès maintenant un associé de la Société et, à ce titre, est habilité à voter sur les résolutions qui suivent. Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2, Stromstangen et Fatburen sont ci-après appelés conjointement les "Associés".

Les Associés DECIDENT d'allouer le Montant Fatburen de la façon suivante:

(a) six cent trente-trois mille cent soixante-quatre Couronnes Danoises (633.164,-DKK) sont allouées au compte de capital social nominal de la Société;

(b) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe A dans le capital social de la Société;

(c) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe B dans le capital social de la Société;

(d) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe C dans le capital social de la Société;

(e) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe D dans le capital social de la Société;

(f) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe E dans le capital social de la Société;

(g) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe F dans le capital social de la Société;

(h) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe G dans le capital social de la Société;

(i) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe H dans le capital social de la Société; et

(j) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq Couronnes Danoises (299.925,- DKK) sont allouées au compte de prime d'émission attaché aux parts sociales de classe I dans le capital social de la Société.

En conséquence de l'émission par la Société des Nouvelles Parts Sociales, et de leur souscription par Agilitas Fund 1, Agilitas Fund 2, Stromstangen et Fatburen comme décrit ci-dessus, le capital social de la Société est maintenant divisé de la façon suivante:

Associés	Nombre et classes de parts sociales dans le capital social de la Société	Montant total de prime d'émission attachée à la classe de part sociale correspondante
Agilitas Fund 1	1.530.906 parts sociales ordinaires	0,- DKK
	153.099 parts sociales de classe A	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe B	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe C	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe D	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe E	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe F	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe G	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe H	1.388.174,- DKK
	153.099 parts sociales de classe I	1.388.176,- DKK
	Agilitas Fund 2	2.202.769 parts sociales ordinaires
220.276 parts sociales de classe A		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe B		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe C		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe D		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe E		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe F		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe G		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe H		1.982.493,- DKK
220.276 parts sociales de classe I		1.982.496,- DKK
Stromstangen	199.949 parts sociales ordinaires	0,- DKK
	19.994 parts sociales de classe A	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe B	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe C	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe D	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe E	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe F	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe G	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe H	179.955,- DKK
	19.994 parts sociales de classe I	179.958,- DKK
	Fatburen	333.248 parts sociales ordinaires
33.324 parts sociales de classe A		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe B		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe C		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe D		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe E		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe F		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe G		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe H		299.925,- DKK
33.324 parts sociales de classe I		299.925,- DKK
Total		4.266.872 parts sociales ordinaires
	426.693 parts sociales de classe A	3.850.547,- DKK
	426.693 parts sociales de classe B	3.850.547,- DKK
	426.693 parts sociales de classe C	3.850.547,- DKK
	426.693 parts sociales de classe D	3.850.547,- DKK
	426.693 parts sociales de classe E	3.850.547,- DKK

426.693 parts sociales de classe F	3.850.547,- DKK
426.693 parts sociales de classe G	3.850.547,- DKK
426.693 parts sociales de classe H	3.850.547,- DKK
426.693 parts sociales de classe I	3.850.555,- DKK

Quatrième résolution

Les Associés DECIDENT de modifier le premier paragraphe de l'article 6.1 des Statuts afin de refléter les deuxième et troisième résolutions adoptées ci-dessus, de la façon suivante:

" **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social est fixé à huit millions cent sept mille cent neuf Couronnes Danoises (8.107.109,-DKK) représenté par (i) quatre millions deux cent soixante-six mille huit cent soixante-douze (4.266.872) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), (ii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de Classe A (les "Parts Sociales de classe A"), (iii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de classe B"), (iv) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de classe C"), (v) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de classe D"), (vi) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de classe E"), (vii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de classe F"), (viii) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de classe G"), (ix) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de classe H") et (x) quatre cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-treize (426.693) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de classe I" et, ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les "Parts Sociales Préférentielles") représentant un total de huit millions cent sept mille cent neuf (8.107.109) parts sociales d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Déclaration

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 7 août 2013. Relation: EAC/2013/10490. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116324/792.

(130140816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

SO.GE.FER (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 40.840.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 9 août 2013

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur FERROLI Dante et Monsieur ROSSI Jacopo sont renommés administrateurs.

Monsieur ROSSI Jacopo est renommé Président du Conseil d'administration.

Monsieur FADINI Renato est renommé commissaire aux comptes.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme
SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2013116347/18.

(130140979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Stork Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.428.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of July.

Before the undersigned Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue John F Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by Mr Vincent van den Brink, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as shareholder or with any person or entity which may become shareholder of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "Stork Luxco S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which may be or are conducive to the above-mentioned paragraphs of this Article 2.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of shareholders. General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be shareholder.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholder(s) at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company, which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each shareholder may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the company. If the shareholders number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 35 of the Law of 19 December 2002 on the register of commerce and companies and accounting and annual accounts, as amended, are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of shareholders, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Transitory measures. Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2013.

Subscription and Payment

The one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares have been subscribed by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

Is appointed as manager for an undetermined duration, Manacor (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9.098.

2) The Company shall have its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil treize, le vingt-cinquième jour de juillet.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par Monsieur Vincent van den Brink, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentais qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Stork Luxco S.à r.l.» (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes transactions dans le domaine immobilier ou relatives à des biens immobiliers.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles qui peuvent être ou qui sont conformes aux paragraphes mentionnés ci-dessus dans cet Article.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 35 de la loi de 19 Décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés, ainsi que la comptabilité et les comptes annuels, telle que modifiée, seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des Bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Art. 20. Disposition transitoire. Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a souscrit un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée Manacor (Luxembourg) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9.098.

2) Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, es qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: V. VAN DEN BRINK, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9331. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116331/408.

(130140873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Savo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 84.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116334/10.

(130141384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

QS GEO PEP II SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 161.202.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} août 2013

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 84, Grand rue, L-1660 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} août 2013.

- Le siège social actuel de QS GEO S.à.r.l., gérant unique de la Société, sera le suivant: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116294/14.

(130141246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Résidence de France Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.417.

— STATUTS

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE VINGT-CINQ JUILLET.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Société Immobilière ING Luxembourg S.à r.l., (anciennement dénommée Société Immobilière du Crédit Européen S.à r.l.), une société ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 52, Route d'Esch, R.C.S. Luxembourg B 9.139, Matricule 1970 24 01 227,

ici représentée par Monsieur Geoffroy PIERRARD, Legal Counsel, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch,

en vertu d'une procuration datée du 22 juillet 2013,

laquelle procuration restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «RESIDENCE DE FRANCE PROPERTIES S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la prise à bail et la location de toutes propriétés immobilières de même que l'administration, l'entretien, l'exploitation et la mise en valeur de tous immeubles ainsi que toutes opérations, quoique non prévues ci-dessus, auxquelles les immeubles peuvent donner lieu, qu'elles soient commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à six millions cinq cent mille euros (6.500.000.- EUR) représenté par soixante-cinq mille (65.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il es spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier vendredi du mois de mars à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les soixante-cinq mille (65.000) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par la Société Immobilière ING Luxembourg S.à r.l. précitée, qui déclare libérer intégralement toutes les actions par un apport en nature consistant en un apport des droits qu'elle détient dans les immeubles sis à 1) L-1470 Luxembourg, 50-52, route d'Esch, et L-1626 Luxembourg, 2-4, rue des Girondins et 2) L-1626 Luxembourg, 6-8, rue des Girondins, inscrits au cadastre comme suit:

Description des biens

1) Luxembourg, 50-52, route d'Esch et 2-4, rue des Girondins

Dans un immeuble en copropriété dénommé «LES RESIDENCES DE FRANCE» (CHAMPAGNE-DORDOGNE-ES-SONNE), sis à Luxembourg, 50-52, route d'Esch, et 2-4, rue des Girondins, inscrit au cadastre comme suit:

VILLE DE LUXEMBOURG, anciennement commune de HOLLERICH, section HoA de HOLLERICH

Numéro 59/6981, lieu-dit «route d'Esch», place (occupée), bâtiment à habitation, d'une contenance de 33 ares 57 centiares,

a.- en propriété privative et exclusive:

le PARKING portant la désignation cadastrale 001 A A 82, faisant 67,8776/1.000^{èmes} dans les parties communes, l'unité «PARTIE NON DEFINIE» portant la désignation cadastrale 002 A B 82, faisant 52,7908/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 003 A A 81, faisant 1,375/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 004 A A 81, faisant 1,375/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 023 A A 81, faisant 0,6326/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 026 A A 81, faisant 0,6326/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la(les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 027 A A 81, faisant 0,7150/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la(les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 028 A A 81, faisant 0,8965/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 029 A A 81, faisant 0,6875/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING portant la désignation cadastrale 030 A A 81, faisant 0,6875/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 031 A B 81, faisant 44,6441/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la (les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 032 A C 81, faisant 1,2584/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la (les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 033 A C 81, faisant 0,3619/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la (les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 034 A C 81, faisant 0,3883/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la(les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 039 A C 81, faisant 0,4840/1.000^{èmes} dans les parties communes,

la (les) CAVE(S) portant la désignation cadastrale 057 A E 81, faisant 0,3949/1.000^{èmes}

le(s) COMMERCE(S) portant la désignation cadastrale 064 A F 00, faisant 83,0514/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 067 A G 01, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 068 A C 01, faisant 15,4343/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 071 A G 02, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

l'APPARTEMENT portant la désignation cadastrale 074 A E 02, faisant 15,4915/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 076 A G 03, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 081 A G 04, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 086 A G 05, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 091 A G 06, faisant 38,3311/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 096 A G 07, faisant 31,2327/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le(s) BUREAU(X) portant la désignation cadastrale 097 A C 07, faisant 23,4017/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 104 B U 00, faisant 0,4125/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 114 B U 00, faisant 0,4125/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 115 B U 00, faisant 0,4125/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 116 B U 00, faisant 0,4125/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 117 B U 00, faisant 0,4125/1.000^{èmes} dans les parties communes;

b.- en copropriété et indivision forcée:

correspondant à ces éléments privatifs, une quotité de CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE virgule HUIT MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE / MILLIEMES (575,8624/1.000^{èmes}) indivis dans les parties communes, y compris le sol ou terrain;

ainsi que ces biens et droits immobiliers se trouvent décrits à l'acte contenant dépôt de cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 9 juillet 1999, sous le numéro 3802 de son répertoire.

Origine de propriété

Les éléments immobiliers ci-avant décrits, à l'exception du parking extérieur 104 B U 00, avaient été acquis par la société à responsabilité limitée SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG S.à.r.l., à l'époque dénommée SOCIETE IMMOBILIERE DU CREDIT EUROPEEN S.à.r.l., et préalablement à l'acte contenant dépôt du cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 9 juillet 1999, aux termes de différents actes comme suit:

aux termes d'un acte de vente et d'échange reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 31 juillet 1970, sous le numéro 279/1970 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg le 11 août 1970, volume 500, numéro 5;

aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 17 décembre 1970, sous le numéro 446/1970 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 29 décembre 1970, volume 509, numéro 15;

aux termes d'un acte contenant convention de copropriété reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 17 décembre 1970, sous le numéro 447/1970 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 29 décembre 1970, volume 509, numéro 16;

aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 7 décembre 1971, sous le numéro 502/1971 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 22 décembre 1971, volume 536, numéro 97;

aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 8 août 1972, sous le numéro 363/1972 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 21 août 1972, volume 556, numéro 162;

aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 11 novembre 1976, sous le numéro 979/1976 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 22 novembre 1976, volume 713, numéro 135;

aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom Metzler, alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 17 septembre 1998, sous le numéro 50.409 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 25 septembre 1998, volume 1560, numéro 82.

La désignation actuelle des lots privatifs appartenant à la société à responsabilité limitée SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG S.à.r.l., résulte de l'acte de dépôt de cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 9 juillet 1999, sous le numéro 3802 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 29 juillet 1999, volume 1599, numéro 1.

Le parking extérieur 104 B U 00 appartient à la SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG S.à.r.l. pour l'avoir acquis aux termes d'un acte d'échange reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 2008, sous le numéro 11131 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 9 janvier 2009, volume 2171, numéro 80.

Clauses et conditions de l'apport immobilier

L'apport prédésigné a lieu sous les clauses et conditions suivantes:

1. Les éléments immobiliers sont apportés dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans garantie ni répétition de part et d'autre, pour raison, soit de mauvais état des bâtiments, soit de vices même cachés, soit enfin d'erreur dans la désignation ou dans la contenance indiquée, la différence de mesure en plus ou en moins excédât-elle un vingtième.

2. La société nouvellement constituée jouira des servitudes actives et souffrira les servitudes passives, apparentes ou non apparentes, s'il en existe, sauf à faire valoir les unes et à se défendre des autres à ses risques et périls, sans recours contre les souscripteurs.

Servitude(s) de passage:

L'immeuble en copropriété dont dépendent les éléments immobiliers ci-avant apportés se trouve grevé d'une (de) servitude(s) de passage constituée(s) aux termes d'un acte d'échange et de vente avec convention de copropriété reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 6 août 1969, numéro 306/1969 de son répertoire, dont il résulte que «le terrain (lots (A) et (B) du plan cadastral susénoncé), objet des présentes, est grevé au profit des lots (1), (2) et (3) d'un plan de lotissement dressé par le géomètre du cadastre Monsieur Scheifer de Luxembourg, en date du 21 mars 1969, annexé à l'acte d'échange et de vente susmentionné du 6 août 1969, et réciproquement de servitude de passage, telles qu'elles résultent des plans numéro 1.- et numéro 3.- annexés au Règlement Général de Copropriété,

lui-même annexé au même acte du 6 août 1969, et ou les lots (1), (2) et (3) du plan du lotissement du 21 mars 1969 sont désignés comme tranche I et les lots (A) et (B) du plan cadastral du 14 juillet 1970 comme tranche II.

Ces servitudes sont destinées à permettre l'entrée et la sortie de voitures automobiles dans les parkings et garages souterrains de l'ensemble immobilier projeté. Elles ne peuvent toutefois être exercées qu'après l'achèvement des travaux de construction des bâtiments et aménagements prévus sub tranche II des plans numéros 1.- et numéro 3.-).

La société nouvellement constituée déclare avoir parfaite connaissance de l'existence de cette (ces) servitude(s).

3. L'entrée en jouissance est fixée immédiatement.

4. Les impôts, les contributions et en général toutes les charges et taxes publiques grevant les éléments immobiliers apportés, seront à charge de la Société, à partir de l'entrée en jouissance.

5. Les éléments immobiliers dépendent de l'immeuble en copropriété «RESIDENCES DE FRANCE» (CHAMPAGNE-DORDOGNE-ESSONNE) lequel a été soumis au régime de la copropriété suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 17 décembre 1970, sous le numéro 447 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 29 décembre 1970, volume 509, numéro 16.

La Société s'oblige à assumer toutes les clauses et conditions du règlement général de copropriété annexé audit acte du 17 décembre 1970.

6. L'apport est fait sous la garantie légale, pour quitte et libre de toutes dettes et charges hypothécaires ou privilégiées.

Surtaxe communale

La Société reconnaît qu'elle a été rendue attentive par le notaire instrumentant aux articles 2, 3, 4, 5 et 9 du règlement-taxe de la Ville de Luxembourg du 14 mars 1988 sur les droits d'enregistrement réduits sur toutes les mutations immobilières.

Dans ce contexte, la Société déclare avoir l'intention d'utiliser les locaux apportés à des fins professionnelles.

2) Luxembourg, 6-8, rue des Girondins

Dans un immeuble en copropriété dénommé «LES RESIDENCES DE FRANCE» (AQUITAINE-BOURGOGNE), sis à Luxembourg, 6-8, rue des Girondins, inscrit au cadastre comme suit:

VILLE DE LUXEMBOURG, anciennement commune de HOLLERICH, section HoA de HOLLERICH

Numéro 59/6925, lieu-dit «rue des Girondins», place (occupée), immeuble en copropriété, d'une contenance de 26 ares 58 centiares,

a.- en propriété privative et exclusive:

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 005 A A 81, faisant 1,4243/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 015 A A 81, faisant 1,4243/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 026 A A 81, faisant 2,8668/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 027 A A 81, faisant 2,8668/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 028 A A 81, faisant 2,8668/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 029 A A 81, faisant 2,8668/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 032 A A 81, faisant 1,4243/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le GARAGE/PARKING portant la désignation cadastrale 033 A A 81, faisant 1,4243/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 101 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 102 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 103 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 104 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 105 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 106 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 107 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 111 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes,

le PARKING EXTERIEUR portant la désignation cadastrale 112 B U 00, faisant 0,8546/1.000^{èmes} dans les parties communes;

b.- en copropriété et indivision forcée:

correspondant à ces éléments privatifs, une quotité de VINGT-QUATRE virgule HUIT MILLE CINQ CENT CINQUANTE-HUIT / MILLIEMES (24,8558/1.000^{èmes}) indivis dans les parties communes, y compris le sol ou terrain;

ainsi que ces biens et droits immobiliers se trouvent décrits à l'acte contenant dépôt de cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 8 février 2001, sous le numéro 6406 de son répertoire.

Origine de propriété

Les éléments immobiliers ci-avant décrits appartenaient à la SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG S.à.r.l., à l'époque dénommée SOCIETE IMMOBILIERE DU CREDIT EUROPEEN S.à.r.l., pour les avoir acquis préalablement à l'acte de dépôt de cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 8 février 2001, pour les avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 24 janvier 1973, sous le numéro 67/1973 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 9 février 1973, volume 571, numéro 35.

La désignation actuelle des lots privatifs propriétés de la SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG S.à.r.l., résulte de l'acte de dépôt de cadastre vertical reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 8 février 2001, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 9 mars 2001, volume 1647, numéro 116.

Clauses et conditions de l'apport immobilier

L'apport prédésigné a lieu sous les clauses et conditions suivantes:

1. Les éléments immobiliers sont apportés dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans garantie ni répétition de part et d'autre, pour raison, soit de mauvais état des bâtiments, soit de vices même cachés, soit enfin d'erreur dans la désignation ou dans la contenance indiquée, la différence de mesure en plus ou en moins excédât-elle un vingtième.

2. La société nouvellement constituée jouira des servitudes actives et souffrira les servitudes passives, apparentes ou non apparentes, s'il en existe, sauf à faire valoir les unes et à se défendre des autres à ses risques et périls, sans recours contre les souscripteurs.

Servitude(s) de passage:

Il résulte du titre de propriété des éléments immobiliers apportés que le terrain servant d'assiette à la copropriété est grevé d'une (de) servitude(s) de passage, dont l'existence est libellée comme suit audit titre de propriété:

«Le terrain dont s'agit, savoir les lots (1), (2) et (3) du plan de lotissement susénoncé, est grevé au profit des restants des numéros cadastraux 59/6298 et 59/6371 et réciproquement de servitudes de passage telles qu'elles résultent des plans numéro 1.- et numéro 3.-annexés au «Règlement Général de Copropriété» dont il sera question ci-après et où les lots (1), (2) et (3) sont désignés comme tranche I et les restants des numéros cadastraux 59/6298 et 59/6371 comme tranche II.

Ces servitudes sont destinées à permettre l'entrée et la sortie de voitures automobiles dans les parkings et garages souterrains de l'ensemble immobilier projeté. Elles ne peuvent, toutefois, être exercées qu'après l'achèvement des travaux de construction des bâtiments et aménagements prévus sub tranche II des plans numéro 1.- et numéro 3.-».

La société nouvellement constituée déclare avoir parfaite connaissance de l'existence de cette (ces) servitude(s).

3. L'entrée en jouissance est fixée immédiatement.

4. Les impôts, les contributions et en général toutes les charges et taxes publiques grevant les éléments immobiliers apportés, seront à charge de la Société, à partir de l'entrée en jouissance.

5. Les éléments immobiliers dépendent de l'immeuble en copropriété «RESIDENCES DE FRANCE» (AQUITAINE-BOURGOGNE) lequel a été soumis au régime de la copropriété suivant reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 6 août 1969, transcrit au premier bureau des hypothèques de et à Luxembourg, le 26 août 1969, volume 471, numéro 79.

La Société s'oblige à assumer toutes les clauses et conditions du règlement général de copropriété annexé audit acte du 6 août 1969.

6. L'apport est fait sous la garantie légale, pour quitte et libre de toutes dettes et charges hypothécaires ou privilégiées.

Surtaxe communale

La Société reconnaît qu'elle a été rendue attentive par le notaire instrumentant aux articles 2, 3, 4, 5 et 9 du règlement-taxe de la Ville de Luxembourg du 14 mars 1988 sur les droits d'enregistrement réduits sur toutes les mutations immobilières.

Dans ce contexte, la Société déclare avoir l'intention d'utiliser les locaux apportés à des fins professionnelles.

Valorisation du bien apporté

La valeur vénale du dit bien apporté est estimée à six millions cinq cent mille euros (6.500.000,- EUR)

Conformément à l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur du dit bien tel que désigné ci-dessus a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par Audit & Consulting Services S.à.r.l., en la personne de Monsieur Olivier CAGIOLIS, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, en date du 22 juillet 2013, qui conclut comme suit: «Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports d'un montant EUR 6.500.000 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 65.000 actions d'une valeur nominale de EUR 100.»

Ledit rapport restera, après avoir été signé «ne varietur» par le comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ quatre-vingt-quinze mille euros (95.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Luc VERBEKEN, Chief Executive Officer, né à Ixelles (Belgique) le 16/08/1962, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch;

- Monsieur Koen Ludo HERMANS, General Manager OPS & IT, né à Sint-Truiden (Belgique) le 23/07/1958, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch;

- Monsieur Jean-Philippe FOHAL, Chief Finance Officer, ING Luxembourg S.A., né à Rocourt (Belgique) le 16/09/1968 demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

ING Luxembourg S.A., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

4. Est nommé président du Conseil d'administration:

Monsieur Koen Ludo HERMANS.

5. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire statuant sur les comptes de l'année 2014.

6. Le siège social de la société est fixé à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. PIERRARD, L. GRETHEN.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 juillet 2013. Relation: RED/2013/1249. Reçu trente-neuf mille euros. 6.500.000,00 € à 0,50 % = 32.500,00 € + 2/10 = 6.500,00 € = 39.000,00 €. Surtaxe communale: 19.500,00 €.

Le Receveur (signé): Tom KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 8 août 2013.

Maître Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013116312/422.

(130140719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Real Estate Bridel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Bellevue.

R.C.S. Luxembourg B 119.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013116311/10.

(130141306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Ikon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 152.175.

Les comptes annuels de 2012 ont été clôturés au 31 décembre 2012 pour être déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme et sincère

Paddock Fund Administration S.A.

Référence de publication: 2013114860/12.

(130139863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Matroplex Trading and Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 85.998.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Août 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2013114867/13.

(130139035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Luxcos S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R.C.S. Luxembourg B 92.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114859/10.

(130139831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Marmalade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 161.703.

Il résulte des actes de la société que:

- Monsieur Stefano De Meo, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et
 - Madame Manuela D'Amore, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg déclarent procéder à la publication de l'échéance de leur mandat d'administrateur B.
 - La société ComCo S.A. a présenté sa démission du mandat de commissaire aux comptes en date du 18 juillet 2013.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.
Pour MARMALADE S.A.
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013114888/19.

(130138931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Luxair Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114832/9.

(130139600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

LVC Consult Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 97.543.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013114861/10.

(130139432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Lebaras B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 136.311.

Les comptes annuels au 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114824/9.

(130139516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Lazy Lane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 127.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114822/10.

(130139290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

SSCP Security Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 247.926,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.822.

Extrait des résolutions des associés en date du 08 août 2013.

Alessandra Piccinino a transféré 500 parts sociales ordinaires à SSCP Security Holding SCA en date du 21 mai 2013.

Patrizia Secchia a transféré 500 parts sociales ordinaires à SSCP Security Holding SCA en date du 21 mai 2013.

L'adresse de monsieur James Bermingham, gérant de la société SSCP Security Parent S.à r.l., est changée au 7 rue Lou Hemmer, L-1748, Luxembourg-Findel, Luxembourg.

L'adresse de monsieur Stefano Bonfiglio gérant de la SSCP Security Parent S.à r.l., est changée au 2, Basil Street, SW3 1AA Londres.

L'adresse de la société SSCP Security Holding SCA, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est changée au 7 rue Lou Hemmer, L-1748, Luxembourg-Findel, Luxembourg.

L'adresse de monsieur Paolo Magalini, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est changée au Via Dario Levi 3, 25127 Brescia, Italy.

Veuillez noter que l'adresse de monsieur Ivo Ivano Braga, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est au 70, Via Cesare Battisti, I-20041 Agrate Brianza.

Veuillez noter que l'adresse de monsieur Tullio Meroni, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est au 17 Via Torquato Taramelli, I-25133, Brescia.

Veuillez noter que l'adresse de monsieur Ivo Benedetti, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est au 31 Via Gaetano Salvemini, I-25060, Collebeato.

Veuillez noter que le code postal de l'adresse de Monsieur Giorgio Bressi, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est I-25124.

Veuillez noter que le code postal de l'adresse de la Madame Marisella Crespi, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est I-25050.

Veuillez noter que le code postal de l'adresse de Monsieur Mario Falcone, en sa qualité d'associé de SSCP Security Parent S.à r.l., est I-30174.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08 août 2013.

Anke Jager.

Référence de publication: 2013116362/33.

(130140689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

QS Rep S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.335.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} août 2013

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 84, Grand rue, Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} août 2013.

- Le siège social actuel de Quilvest Management, associé unique de la Société, sera le suivant: 3, boulevard Rayai, L-2449 Luxembourg.

- L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Jean-Benoît LACHAISE, gérant de la Société, est la suivante: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Eric TRIESTINI, gérant de la Société, est la suivante: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116297/17.

(130141290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Lebaras B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 136.311.

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114825/9.

(130139517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.
